

**Le Club de motoneige Les Maraudeurs tient à remercier tous les propriétaires terriens qui permettent aux motoneigistes de circuler sur leur propriété durant la saison hivernale.**

#### **TOURNOI DE GOLF DE LA FABRIQUE**

La neuvième édition du tournoi de golf de la Fabrique aura lieu samedi le 23 août 08 au Club de Golf Nominique.

4 Balles, meilleure balle, « shot gun » à 13 h et les activités débutent à 11 h 30. Vous pouvez vous mériter la somme de 10,000 \$ si vous réussissez un trou d'un coup au 5<sup>ième</sup> trou. Golf, souper et voiturette 100 \$, golf seulement 65 \$, souper seulement 35 \$. Votre participation est précieuse pour nous, venez nous encourager en grand nombre. Pour vous inscrire, contactez Jean-Paul au 819-274-3270 ou Marielle au 819-274-1213.

#### **RECYCLEZ VOTRE VIEUX FRIGO, C'EST PAYANT**

**MRC DES LAURENTIDES** Les vieux réfrigérateurs et congélateurs sont de grands consommateurs d'électricité. Vous en séparer vous permettra de faire des économies d'énergie tout en posant un geste pour l'environnement. Faites appel à l'escouade **RECYC-FRIGO** qui viendra gratuitement cueillir votre appareil à votre domicile et en disposera selon un procédé respectueux de l'environnement. De plus, vous recevrez un chèque de 60 \$ par la poste!

Comment participer ? Composez le 1-877-493-7446 (FRIGO) ou complétez le formulaire de collecte en ligne au [www.recyc-frigo.com](http://www.recyc-frigo.com) Les conditions: réfrigérateur ou congélateur de 10 pieds cubes ou plus fonctionnel et branché de 10 à 25 pieds cubes

#### **AVIS À TOUS LES PROPRIÉTAIRES DU LAC-À-LA-TRUITE ET AUX ALENTOURS**

Sur le chemin du Lac-à-la-Truite un amoncellement de branches et de débris de construction sont déposés par des personnes qui n'ont aucun respect pour l'environnement. Le syndrome pas dans ma cour n'est pas une solution logique, il suffit d'un peu d'imagination pour enrayer ces idées préconçues: un feu de camp quand la température le permet, du compost pour les feuilles mortes, déchiquetage, site d'enfouissement à Marchand pour les matériaux de construction. Il est à retenir que la forêt se nourrit d'arbres morts et de feuilles en décomposition; ce qu'elle n'aime pas ce sont les amoncellements qui prendront des années à se décomposer. Tout est à notre portée pourquoi, ne pas en profiter et faire l'effort pour un environnement sain et beau.

#### **Avis à la population**

**Suite aux pluies constantes survenues depuis le début de l'été 2008, nous avons reçu beaucoup de plaintes et de requêtes relatives au drainage du réseau routier. Soyez assurés que toutes les demandes seront analysées et qu'elles seront traitées en fonction du niveau d'urgence de chacune.**

**Actuellement l'ensemble du personnel et des équipements disponibles du Service de la voirie est à l'œuvre pour corriger la situation.**

**Prochaine assemblée régulière du conseil,  
À la salle communautaire  
le 2 septembre prochain à 20 h  
Louise David pour le conseil municipal**

#### **Bulletin municipal**

Site Internet : [www.municipalite.laminerve.qc.ca](http://www.municipalite.laminerve.qc.ca)

Courriel : [bureau@municipalite.laminerve.qc.ca](mailto:bureau@municipalite.laminerve.qc.ca)

Tél.:819-274-2364 fax:819-274-2031

**Assemblée spéciale 21 juillet et régulière 4 août 2008**

**Volume 19 numéro 8**

#### **ADMINISTRATION**

Le Conseil décrète le remplacement des ponceaux, actuellement en place dans le ruisseau Shaughnessy sous le chemin des Pionniers, par un ponceau de 3.6" de diamètre et celui sous le chemin Després par un ponceau de 48 pouces.

Certificat des résultats de la procédure d'enregistrement (règlement d'emprunt 509). À la suite de la tenue du registre le 21 juillet aucune personne n'est venue signer le registre donc le règlement d'emprunt est approuvé pour l'emprunt de 615 613 \$.

La Municipalité délègue à la Ville de St-Georges les pouvoirs nécessaires, afin de demander des soumissions pour le régime d'assurance collective de chacune des municipalités formant le regroupement de Québec-Beauce-Portneuf-Mauricie-Laurentides et ce, par l'intermédiaire du Groupe financier AGA inc. agissant à titre de consultant expert en assurance collective.

#### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Achat d'un moteur Mercury 9.9, 4 temps 2008 et d'un bateau pneumatique 380 Hypalon pour le Service incendie, au montant de 5 453 \$, plus les taxes applicables.

#### **TRANSPORT**

Considérant les vacances des employés de la voirie monsieur Luc Bédard est engagé à titre de chauffeur, journalier remplaçant, suivant les avantages et obligations de la convention collective.

#### **URBANISME**

Avis de motion pour le règlement d'urbanisme numéro 511 modifiant le règlement de zonage numéro 380 et ses amendements dans le but de mettre à jour les limites des zones d'affectation du territoire et d'en créer des nouvelles pour permettre les logements accessoires.

Avis de motion pour le règlement numéro 510 modifiant le règlement numéro 489 portant sur les procédures d'accès aux plans d'eau de la municipalité.

Avis de motion et projet de règlement pour le règlement numéro 493 modifiant le règlement de zonage numéro 380 dans le but d'établir un cadre normatif sur les projets intégrés d'habitations (usage h5) et modifiant le règlement 379 dans le but d'actualiser les conditions d'émission des permis de construction à l'intérieur d'une structure de projet intégré d'habitations.

Mandater Me St-Jean de la firme Godard Bélisle St-Jean & Associés pour entreprendre des procédures dans le dossier de monsieur Guillaume Massé.

### **Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER**

Nous vous invitons à remplir le questionnaire puisque chaque questionnaire rempli par un contribuable, la municipalité recevra 35 \$ pour ceux rempli par Internet et 30 \$ pour ceux qui le rempliront par papier, cet argent servira à réaliser le projet « Réfection des infrastructures sportives. » Alors pour nous aider à réaliser ce projet il serait important d'y apporter votre contribution.

Merci pour votre collaboration

### **INVITATION À TOUS**

Le nouveau Conseil des Chevaliers de Colomb de Labelle #14593 lance une invitation à tous pour leur première activité de rassemblement.

Dimanche le 24 août 2008 à 11 h, au Pavillon des Loisirs de Labelle situé au 15 rue des Loisirs, les Chevaliers seront heureux de vous accueillir en grand nombre. Jeux pour tous organisés, restauration sur place (blé d'inde, hot dog, chips, boissons gazeuses) et permis de la SAQ.

Prenez note qu'en cas de pluie, la journée sera annulée.

Pour plus d'informations, contacter Denis au 819-686-2333 ou laissez votre message.

### **LE DÉPÔT DE MATÉRIAUX SECS**

Le dépôt de matériaux secs vous permet de disposer de matériaux provenant de travaux de construction, de démolition et de rénovation ainsi que de gros rebuts. Vous pouvez disposer de ces items en les apportant au site d'enfouissement de la Régie intermunicipale de déchets de la Rouge situé au 688, chemin du Parc industriel à Rivière-Rouge. Pour info : 819-275-3205.

### **ADHÉREZ AU PROGRAMME CISAILLE**

Depuis le printemps 2004, la MRC des Laurentides est engagée dans un projet pilote visant la prévention de la criminalité. Dans ce cadre, plusieurs activités sont réalisées dont certaines ont pour objectif de réduire le sentiment d'insécurité des propriétaires de terres lié à la culture de cannabis.

Si vous êtes propriétaire d'une ou plusieurs terres de 50 acres et plus dans une des municipalités ciblées soit Labelle, La Minerve, Sainte-Lucie-des-Laurentides ou Val-des-lacs, nous vous recommandons de:

- ✓ Signer le contrat social de la MRC des Laurentides en contactant la coordonnatrice en prévention de la criminalité au 819-425-5555 poste 1031.
- ✓ Apposer vos pancartes « Secteur surveillé-Programme Cisaille sur toutes vos terres aux endroits stratégiques. Vous pouvez vous les procurer gratuitement à votre hôtel de ville.
  
- ✓ Visiter régulièrement vos terres durant la période de mai à octobre.
  
- ✓ Signaler toute culture sur vos terres à la Sûreté du Québec ou via le service Info-Crime (les appels sont confidentiels et anonymes).

### **FEUX À CIEL OUVERT**

Afin d'allumer un feu à ciel ouvert entre le 15 mars et le 30 novembre, vous devez au préalable obtenir un permis de brûlage (gratuit) auprès de L'Hôtel de ville, au 6, rue Mailloux. Vous devez toujours avoir une personne responsable sur les lieux et prévoir des commodités d'extinction du feu à tout instant.

À noter que les gros rebuts seront ramassés au cours de la semaine débutant le 29 septembre prochain et qu'ils devront être déposés au chemin la veille de la cueillette.

### **La paroisse Ste-Marie de La Minerve**

**Attention :** Parents d'enfants de 6 à 12 ans

Rencontre de « Formation à la vie chrétienne » commencent bientôt.

C'est un service offert par la paroisse à nos jeunes.

Pour ceux qui sont intéressés communiquez avec :

Marie-Claire : 819-274-2318 ou 819-274-2408

Lise : 819-274-2887

Ghisline : 819-274-2825

### **Projet de résidence pour nos aînés**

Un promoteur désire construire une résidence pour nos aînés à La Minerve.

Le projet qui comprendra près de cinquante unités de logements, offrira une gamme de services adaptés aux besoins des locataires.

Les besoins réels de nos citoyens seront identifiés par l'analyse d'un questionnaire rempli par les personnes intéressées.

Ce projet contribuera à l'expansion de la Municipalité de la Minerve et plus important, il permettra aux résidents de poursuivre leur vie paisiblement dans leur patrimoine. Nous pourrions profiter de leur sagesse et de leur expérience. Ceux qui ont quitté la région par manque d'hébergement, pourront revenir et jouir de la présence des leurs, dans le confort bien mérité d'un environnement adapté.

Au premier chef, ce projet de résidence s'inscrit dans la volonté du Conseil municipal d'offrir à ses concitoyens une excellente qualité de vie. Le développement immobilier de la municipalité doit se faire dans l'harmonie architecturale.

Par la présente, nous demandons aux personnes intéressées, de prendre rendez-vous avec les employés (es) de notre bureau municipal pour remplir le sondage concernant ce nouveau projet.

Nous comptons sur votre collaboration habituelle.

**Pour informations : 819-274-2364, POSTE 21**

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.  
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.  
This page will not be added after purchasing Win2PDF.